Zeitschrift: NIKE-Bulletin
Herausgeber: Nationale Informationsstelle für Kulturgüter-Erhaltung
Band: 21 (2006)
Heft: 4

Artikel: Entretien et réfection des toits : la politique vaudoise
Autor: Teysseire, Eric
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-726878

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Entretien et réfection des toits:

la politique vaudoise

par Eric Teysseire

On a coutume d'appeler la toiture la «cinquième façade» d'un bâtiment. Dans un canton vallonné, voire montagneux, où les points de vue dominants ne manquent pas, cette cinquième façade prend d'autant plus d'importance dans le paysage. Au début des années 1970, quand il fallait refaire un toit, soit on utilisait pour cela des tuiles industrielles «vieillies», soit on employait des tuiles anciennes de récupération. Mais il y avait dans cette pratique deux problèmes: dans le premier cas, on unifiait peu à peu vers un brun standard l'ensemble des toitures du canton, en effaçant au passage les particularités régionales et dans le second cas, arriverait forcément un jour où l'on viendrait à manquer de tuiles anciennes. Il fallait sortir de cette impasse. Nous avons donc convaincu les fabricants régionaux de modifier certains de leurs produits pour les rendre – et cela pour un supplément de prix insignifiant – d'une part compatibles avec les tuiles anciennes existantes et d'autre part respectueux des particularités locales. Trente ans plus tard, le message est passé et toute l'industrie met sur le marché les produits adéquats. Ceux-ci sont utilisés non seulement sur les bâtiments anciens mais également sur les nouvelles constructions. Le canton retrouve ainsi peu à peu ses teintes et particularités régionales.

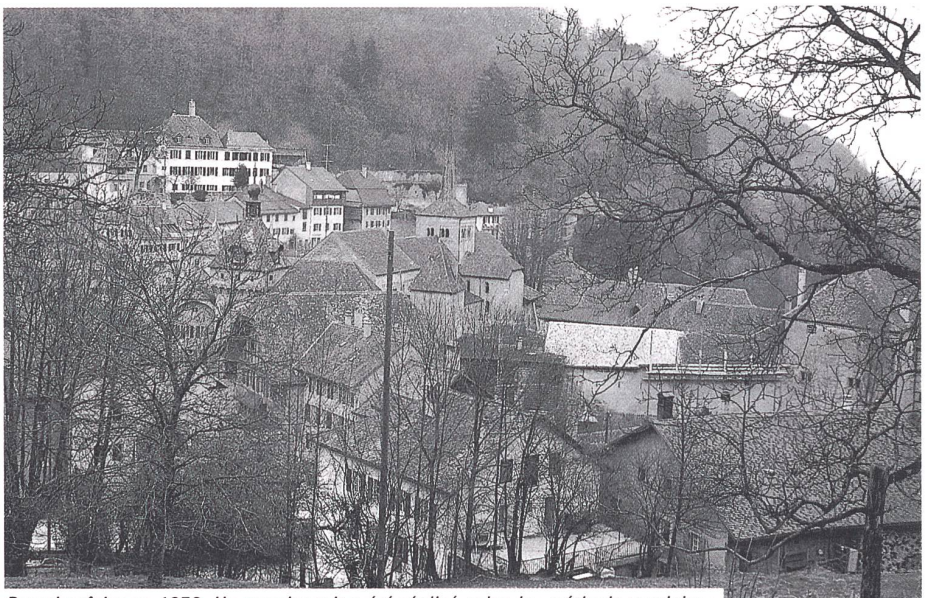

Romainmôtier en 1978. Un premier toit a été réalisé selon la «méthode vaudoise» de renouvellement des toitures au moyen de tuiles d'une couleur correspondant aux tuiles anciennes de la région. Il fait tache dans l'ensemble gris-brun des anciennes toitures du site et vaudra à ses auteurs de féroces critiques.

Rappel historique

Matériau modeste, la tuile a en général laissé peu de traces dans les archives et son histoire est mal documentée. Il faut donc rendre hommage à l'historienne des monuments Michèle Grote de s'y être intéressée et d'avoir, au terme de plusieurs années d'études et d'expériences, contribué à nos connaissance actuelles par un certain nombre de publications (voir l'encadré à la fin de l'article).

Au nord des Alpes, l'histoire de la tuile se décline en deux temps. Ce sont d'abord les romains qui importent leurs techniques dans nos régions et couvrent leurs bâtiments des fameuses *tegulae* et *imbrex*. Bien qu'apparemment largement implantée, la production locale de tuiles ne survivra qu'à de rares exceptions à la chute de l'Empire romain. Il faut attendre le Moyen Age pour la voir véritablement réapparaître afin d'assurer la couverture des bâtiments importants et même les XVe et XVIe siècles pour la voir se répandre largement. La tuile produite prendra dans nos régions deux formes: creuse (ou canal) dans l'arc lémanique – sans doute une pointe d'extension provençale – et plate ailleurs. La fabrication de la tuile plate obéit quant à elle à deux techniques, l'une dite «à la française» et l'autre dite «à l'allemande», confirmant, si besoin était, à quel point le canton de Vaud est à un carrefour d'influences. Pour compléter ce tableau extrêmement sommaire, disons encore que la diversité des gisements argileux locaux qui étaient exploités, combinée avec la variation des techniques de cuisson, est à l'origine de la palette de couleurs que l'on rencontre sur les toitures anciennes et qui donnent une part essentielle de leur caractère aux villages et bourgs des diverses régions du canton. L'Est vaudois et l'arc lémanique sont ainsi caractérisés par des teintes jaunes, alors que la région lausannoise, le Gros-de-vaud et la vallée de la Broye connaissent des couleurs orange à rouge. Entre les deux, le rose colonise le Jura et son adret. Mais ce sont là des couleurs d'origine, bien sûr, que le temps tend à recouvrir d'une patine grise ou brune.

C'est d'ailleurs cette tendance au brunissement qui a incité les fabricants industriels de tuiles, au début du XXe siècle, à mettre sur le marché des tuiles vieillies artificiellement, en général au moyen d'un engobe brun, dans le but de faciliter l'intégration des pièces neuves parmi les anciennes. Plus compactes et lisses, les tuiles industrielles vieillissaient en effet moins vite que celles faites à la main et «faisaient tache». La tuile «vieillie» eut l'heur de plaire et s'imposa à tel point que les règlements sur la police des constructions en firent quasiment la norme.

Comme dit plus haut, c'est donc la tendance à l'uniformisation des toits et, à terme, le manque de tuiles de récupération

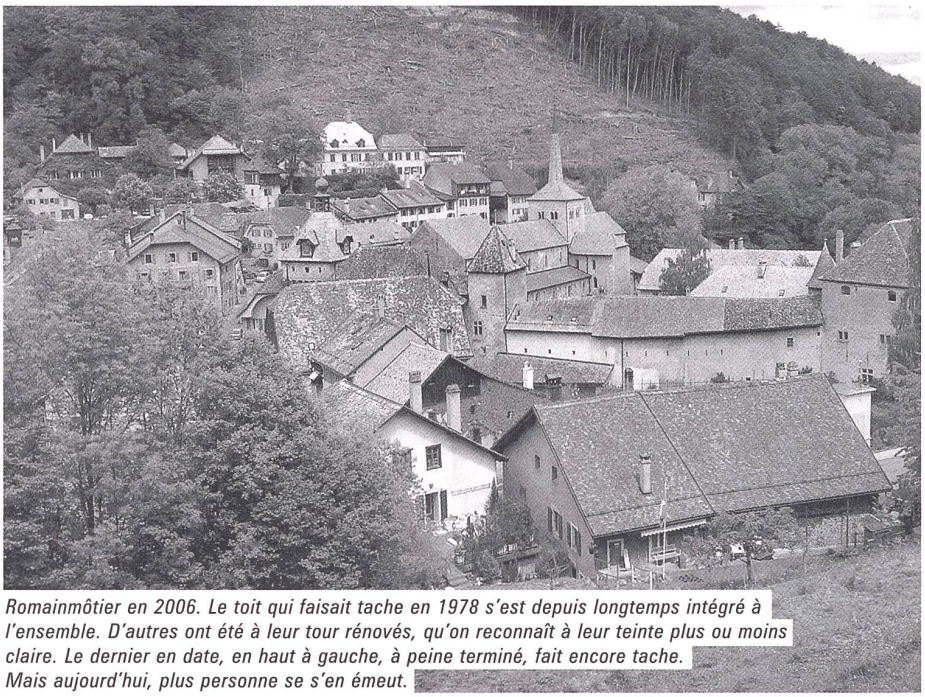

Romainmôtier en 2006. Le toit qui faisait tache en 1978 s'est depuis longtemps intégré à l'ensemble. D'autres ont été à leur tour rénovés, qu'on reconnaît à leur teinte plus ou moins claire. Le dernier en date, en haut à gauche, à peine terminé, fait encore tache. Mais aujourd'hui, plus personne se s'en émeut.

qui nous a conduits à chercher d'autres solutions. Le nouveau produit devait respecter – voire retrouver – les couleurs régionales ainsi que les découpes et les profils anciens. Il devait présenter une surface non lisse, comme les tuiles issues de la production courante, afin de permettre aux poussières et aux micro-organismes de s'y fixer et de créer la patine souhaitée. Il devait également, et cela était pour nous une donnée capitale, être d'un prix de vente égal aux produits industriels «normaux». Pas question en effet de produire des matériaux d'exception, par exemple faits à la main, et d'un coût inabordable, renforçant ainsi l'idée trop répandue dans le grand public que le patrimoine est hors de prix.

Les productions industrielles

Le canton de Vaud était alors fourni en tuiles par deux établissements, l'un sis à Corcelles-près-Payerne (VD) et l'autre (une filiale du premier) à Bardonnex (GE). Par chance, l'argile utilisée par le premier donnait des produits rouges et les bancs exploités par le second produisaient des matériaux tirant sur le jaune. La tuilerie genevoise avait en outre développé une technique permettant de produire des matériaux dans une gamme de couleurs allant du jaune pur au rouge clair. Le premier point était donc acquis sans combattre, toute la gamme chromatique souhaitable existant déjà.

Bardonnex comprit d'emblée les enjeux et s'attela immédiatement à la production de la nouvelle tuile souhaitée, Corcelles-près-Payerne suivit le mouvement. Le souhait d'un coût égal fut presque exaucé, la différence de prix étant de l'ordre de quelques centimes par pièce. Les premiers profils mis au point en commun entre les fabricants et nous ont été par la suite modifiés pour mieux répondre, comme on le verra plus tard, aux résultats des expériences faites. Le traitement de surface souhaité fut obtenu par des moyens différents chez l'un et chez l'autre. L'industrie était prête, restait à convaincre les utilisateurs. C'est alors qu'apparut un problème auquel on avait oublié de porter attention: les fameux règlements communaux, qui prescrivaient la tuile «vieillie» et même, dans certain cas, interdisaient purement et simplement la tuile dite «naturelle». Il fallut pas mal prêcher, pas mal convaincre mais surtout il fallut faire modifier peu à peu la plupart des règlements en question pour y introduire, en lieu et place de la traditionnelle règle: «les toits seront recouverts de tuile dite 'vieillie'», la disposition suivante: «les toits seront recouverts de tuiles, anciennes ou modernes, dont la couleur s'harmonisera avec la teinte des toitures traditionnelles de la région».

Méthode de travail et expériences

Disposer de matériaux adéquats est une chose, s'en servir à bon escient en est une autre. La première étape d'une rénovation de toiture consiste donc à l'analyser pour en déterminer la couleur d'origine. Pour cela, un simple lavage sous haute pression de quelques m^2 de couverture suffit. Un(e) historien(ne) est ensuite mandaté(e) pour un repérage des tuiles significatives, dont les éléments les plus caractéristiques, ainsi que ceux qui portent des inscriptions et des décors, sont prélevés pour conservation «muséale». C'est notamment grâce à cette démarche sur le terrain qu'il a été possible d'identifier et d'échantillonner des tuiles médiévales, généralement dépourvues de toute inscription ou décor, qui auraient sans cela vraisemblablement été mises au rebut. Vient ensuite la détermination du pourcentage de tuiles techniquement récupérable, préalable indispensable à la décision fondamentale: remplacement ou complément? Au-dessous d'une certaine proportion (de l'ordre de 30%) le mélange de tuiles anciennes et de tuiles neuves ne donne en effet pas de résultat esthétique satisfaisant et il vaut mieux procéder alors à un changement complet. Dans certains cas, en particulier si l'édifice est fractionné en plusieurs corps de bâtiments, il est possible de concentrer les tuiles anciennes conservées sur un ou plusieurs pans de toiture, par exemple les plus exposés à la vue ou les plus accessibles dans l'hypothèse d'un entretien futur, et de réserver l'usage des tuiles neuves aux autres parties.

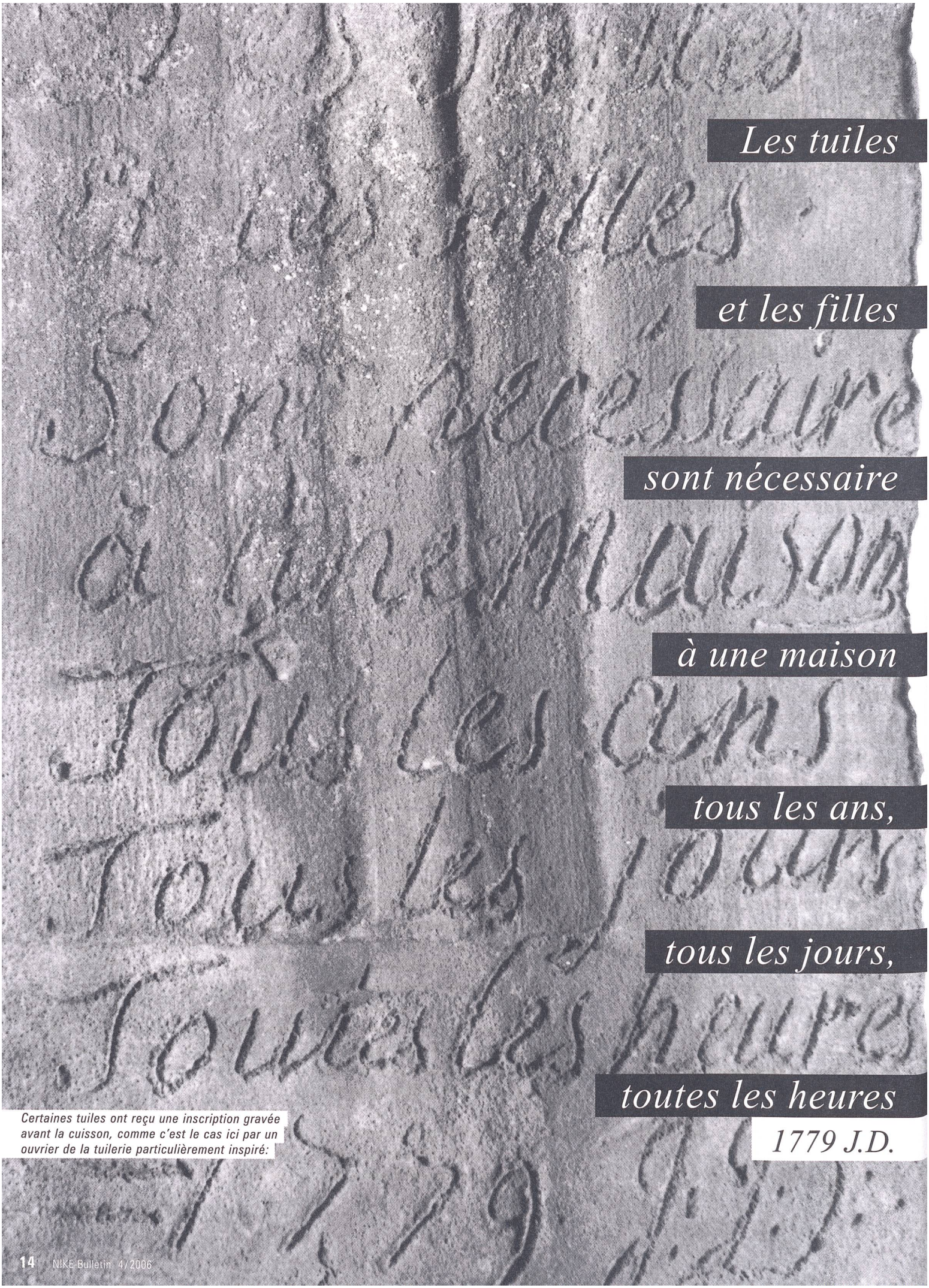

Certaines tuiles ont reçu une inscription gravée avant la cuisson, comme c'est le cas ici par un ouvrier de la tuilerie particulièrement inspiré:

Notre œil s'est habitué à voir des toitures composées de couleurs légèrement contrastées, résultat de siècles d'entretien où l'on a utilisé des productions locales qui variaient légèrement de ton. Dans l'hypothèse d'un mélange (qu'il s'agisse de tuiles anciennes ou de tuiles neuves entre elles), il convient donc, pour obtenir un effet satisfaisant notre sens esthétique, d'éviter un trop grand contraste de couleurs juxtaposées. Dans une première phase d'expérience, nous avons tenté de résoudre ce problème en pratiquant le mélange de tuiles neuves et anciennes, après avoir procédé au lavage sous pression de ces dernières. Dans un premier temps, le résultat esthétique était parfait. Mais il est bientôt apparu que cette méthode n'était malheureusement pas valable: le lavage sous pression attaquait la surface patinée de la tuile et la rendait extrêmement poreuse. Les micro-organismes s'y fixaient très rapidement, bien plus rapidement que sur une tuile non lavée et encore plus que sur une tuile neuve, malgré les précautions prises pour en abraser la surface. Après quelques mois déjà, apparaissait un effet de damier insupportable. Le lavage a donc été abandonné, en dehors de son usage d'investigation. Le mélange de tuiles anciennes et de tuiles neuves se fait donc désormais avec des tuiles non lavées, ce qui en limite l'emploi aux cas où le contraste entre tuiles sont acceptables ou à des cas particuliers (cathédrale de Lausanne, château d'Yverdon) où des contraintes particulières en imposent l'emploi. Dans cette phase initiale expérimentale, l'Etat a joué un rôle moteur en prêchant par l'exemple sur ses propres bâtiments.

Au début, l'apparition de toitures neuves à provoqué des réactions mitigées, surtout dans l'arc lémanique où le contraste était assez violent entre la tuile neuve jaune et les toitures anciennes qui tirent plutôt sur le gris. De violentes oppositions se sont même manifestées. Mais avec le temps, le public a pu constater que le vieillissement promis des tuiles neuves, même s'il ne survenait pas aussi vite que tout un chacun l'aurait sans doute souhaité, finissait par arriver. On a même commencé à voir apparaître des villas recouvertes de tuiles neuves «dont la couleur s'harmonisait avec la teinte des toitures traditionnelles de la région». De notre point de vue, c'est là peut-être le plus grand mérite de cette action: les couleurs régionales sont progressivement réhabilitées, non seulement sur les édifices historiques mais sur l'ensemble des constructions.

Une expérience malheureuse ne peut être tue ici. De nombreuses toitures réalisées au moyen de tuiles jaunes ont dû en effet être refaites, aux frais du fournisseur. Les tuiles de première génération de la tuilerie de Bardonnex souffraient en effet d'un défaut de conception technique et d'une porosité relativement proche des limites admises. Il suffisait alors d'une infime insuffisance de ventilation pour voir apparaître une pourri-

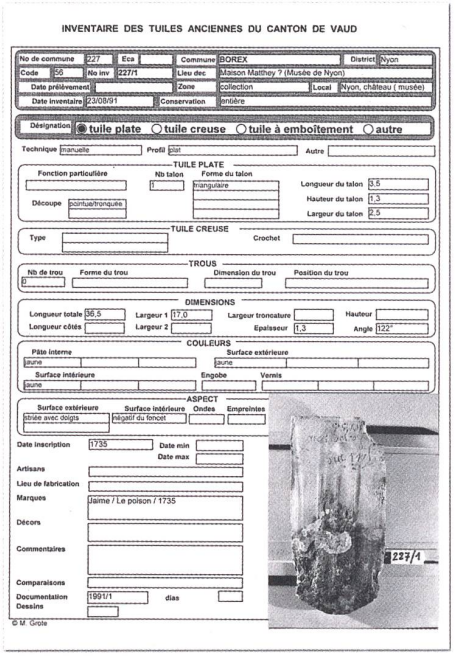
INVENTAIRE DES TUILES ANCIENNES DU CANTON DE VAUD

No de commune 227 | Eca | Commune BOREX | District Nyon
Code 50 | No inv 227/1 | Lieu dec Maison Matthey ? (Musée de Nyon)
Date prélèvement | Zone collection | Local Nyon, château (musée)
Date inventaire 23/08/91 | Conservation intègre

Désignation: ● tuile plate ○ tuile creuse ○ tuile à emboîtement ○ autre

Technique manuelle | Profil plat | Autre

TUILE PLATE
Fonction particulière | Nb talon 1 | Forme du talon triangulaire | Longueur du talon 3,5
Découpe pointue/tronquée | Hauteur du talon 1,3 | Largeur du talon 2,5

TUILE CREUSE
Type | Crochet

TROUS
Nb de trou 2 | Forme du trou | Dimension du trou | Position du trou

DIMENSIONS
Longueur totale 36,5 | Largeur 1 17,0 | Largeur troncature | Hauteur
Longueur côtés | Largeur 2 | Epaisseur 1,3 | Angle 122°

COULEURS
Pâte interne jaune | Surface extérieure jaune
Surface intérieure jaune | Engobe | Vernis

ASPECT
Surface extérieure striée avec doigts | Surface intérieure négatif du foncet | Ondes | Empreintes

Date inscription 1735 | Date min | Date max
Artisans
Lieu de fabrication
Marques Jaime / Le poison / 1735
Décors
Commentaires
Comparaisons
Documentation Dessins 1991/1 | dias

© M. Grote

227/4

Les tuiles échantillonnées dans le cadre de restaurations de toiture ont été intégrées à l'inventaire des tuiles anciennes du canton de Vaud. La fiche d'inventaire comprend une description des principales caractéristiques de la tuile – technique de fabrication, formes de la découpe et du talon, dimensions, couleur, aspect des surfaces, etc.

ture du lattage sous-jacent. Ces défauts, qui ont porté un temps un coup assez rude à notre politique de remise en valeur des couleurs locales, ont été corrigés tant sur le plan de la porosité des tuiles que sur leur conception technique si bien que la situation est maintenant totalement rétablie.

Nouvelles productions

Outre les modifications de profil dont il a été fait état plus haut, de nouvelles productions sont maintenant sur le marché qui viennent concurrencer la tuile plate traditionnelle (16/38 cm). Il s'agit de la tuile dite «Arande» (20/42 cm) et de tuile dite «Vaudaire» (25.5/47 cm). Du fait de leurs plus grandes dimensions, ces tuiles abaissent le prix du m^2 et viennent bien évidemment concurrencer la tuile plate traditionnelle. La légère différence qui caractérise l'«Arande» n'est guère perceptible sur un bâtiment isolé et peut être admise sur un bâtiment qui n'est pas de première importance. La «Vaudaire» modifie plus sensiblement l'allure du toit et son usage devrait être soigneusement mesuré. Ces modèles risquent toutefois de peser de peu de poids face à l'arrivée, sur le marché suisse, de tuiles de provenance allemande, qui ne s'inscrivent pas dans les perspectives décrites plus haut mais dont le prix est, lui, sans concurrence…

Des questions, des réponses et une conclusion

On a parfois reproché à la méthode prônée par le service vaudois des monuments de ne pas tenir suffisamment compte du devoir de conservation des tuiles anciennes en tant qu'élément du patrimoine et d'entraîner ainsi des pertes inutiles, d'autant que nous ne disposons pas, comme notre homologue de Berne, d'un dépôt où entreposer les tuiles déposées dans l'attente d'une réutilisation. Sur ce dernier point, l'affaire est claire, un dépôt de matériaux implique une gestion des éléments déposés, et donc un personnel que l'Etat de Vaud n'a à ce jour pas eu les moyens de mettre à disposition. Peut-être la prise en compte d'une nécessité de recyclage et de récupération, s'inscrivant dans la perspective du développement durable, viendra-t-elle à l'avenir remettre en question ces certitudes. Quant au devoir de conservation, il est loin d'être absent de nos préoccupations mais nous considérons la toiture, à l'instar du crépis, comme une couche d'usure à renouveler périodiquement. L'analyse préliminaire des toitures, puis la détection et le prélèvement en vue de leur conservation, par un scientifique, des pièces les plus significatives et les plus remarquables, lui semblent une réponse acceptable à cette critique. Celle-ci est par ailleurs à mettre en balance avec la réhabilitation des couleurs locales des toitures, devenue une évidence pour tous. Le sacrifice de quelques-uns au bénéfice de l'ensemble? On n'ira pas jusque-là mais il est clair que la politique vaudoise a eu des effets qui ont largement dépassé le domaine des monuments historiques.

Seule une petite partie des tuiles produites a été agrémentée d'un décor, comme ces ondulations au tracé parallèle et symétrique que l'on rencontre souvent sur des tuiles du XVIIIe siècle de la région de Moudon. Ce spécimen montre particulièrement bien le contraste entre la partie inférieure exposée aux intempéries, érodée et sombre, et celle protégée par les tuiles du rang supérieur qui a conservé son aspect d'origine, intacte et clair (MSVD no 255/4).

Resümee

Dächer und Dachflächen werden oft als die «fünfte Fassade» eines Gebäudes bezeichnet. Im Kanton Waadt, der reich ist an Hügeln und Bergen und dem es nicht an Aussichtspunkten mangelt, ist diese «fünfte Fassade» ein nicht unwesentlicher Faktor im Landschaftsbild.

Zu Beginn der 1970er-Jahre pflegte man bei Restaurierungen und Instandsetzungsarbeiten entweder industriell gefertigte, alt wirkende Ziegel zu verwenden oder gebrauchte Ziegel aus gesicherten Beständen wieder zu verwerten. Diese Praxis war aus zweierlei Hinsicht problematisch: Erstens drohte eine schleichende Vereinheitlichung der Bedachungen mit einem bräunlichen Farbton als Standard – auf Kosten regionaler Eigentümlichkeiten. Zweitens war der Bestand an geretteten und gesicherten Ziegeln begrenzt.

Die Denkmalpflege des Kantons Waadt machte sich deshalb auf die Suche nach alternativen Lösungen. Sie konnte die regionalen Ziegelfabrikanten dazu bewegen, gewisse ihrer Produkte so zu modifizieren, dass diese – was Form und Farbe anbelangt – zu den alten Ziegeln passen und auch den örtlichen Besonderheiten gerecht werden.

Dreissig Jahre später fällt die Bilanz positiv aus. Die lokale Ziegelindustrie hat geeignete Fabrikate auf den Markt gebracht, die nur unwesentlich teurer als normale Ziegel sind. Die Produkte finden heute nicht nur bei historischen Gebäuden, sondern auch bei Neubauten Verwendung. Die Dächer in der Waadt erhalten so allmählich ihre regionalen Farbtöne und Eigenheiten zurück.

Tuile provenant de la ferme de l'Hermitage à Lausanne (XVIIIe–XIXe siècle). Elle est ornée d'un oiseau gravé au moyen d'un outil pointu. Ce sujet revient très souvent sur les tuiles. Il est traité tantôt de façon naïve, tantôt caricaturale ou encore avec tant de précision qu'il est possible d'identifier l'espèce (MSVD no 132/186).

Littérature

Michèle Grote: Les tuiles anciennes du canton de Vaud, Cahiers d'archéologie romande n° 67, Lausanne 1996.

Michèle Grote: Evolution de la recherche sur les tuiles anciennes du canton de Vaud, Etudes de lettres, Revue de la Faculté des lettres de l'université de Lausanne, 3-4, 1999.